



Objet : Modification du parking TWR et expérimentation d'une station d'avitaillement SP98

En vigueur : Du jeudi 19 octobre au vendredi 5 avril 2024 inclus

Lieu : AD : Toussus le Noble - LFPN

INTRODUCTION

Des travaux de modifications du parking TWR ont été effectués et ont modifié la disposition des postes de stationnement 32, 33 et 34.

Des postes permettant l'avitaillement en SP98 ont également été créés

L'attention des usagers est attirée sur :

1. Les modifications d'utilisation des postes de stationnement 32, 33 et 34.
2. La suppression des postes de stationnement 30 et 31.
3. Les conditions d'utilisation de la station d'avitaillement SP98.

COORDINATION – CRÉNEAU

1. Modifications des postes de stationnement

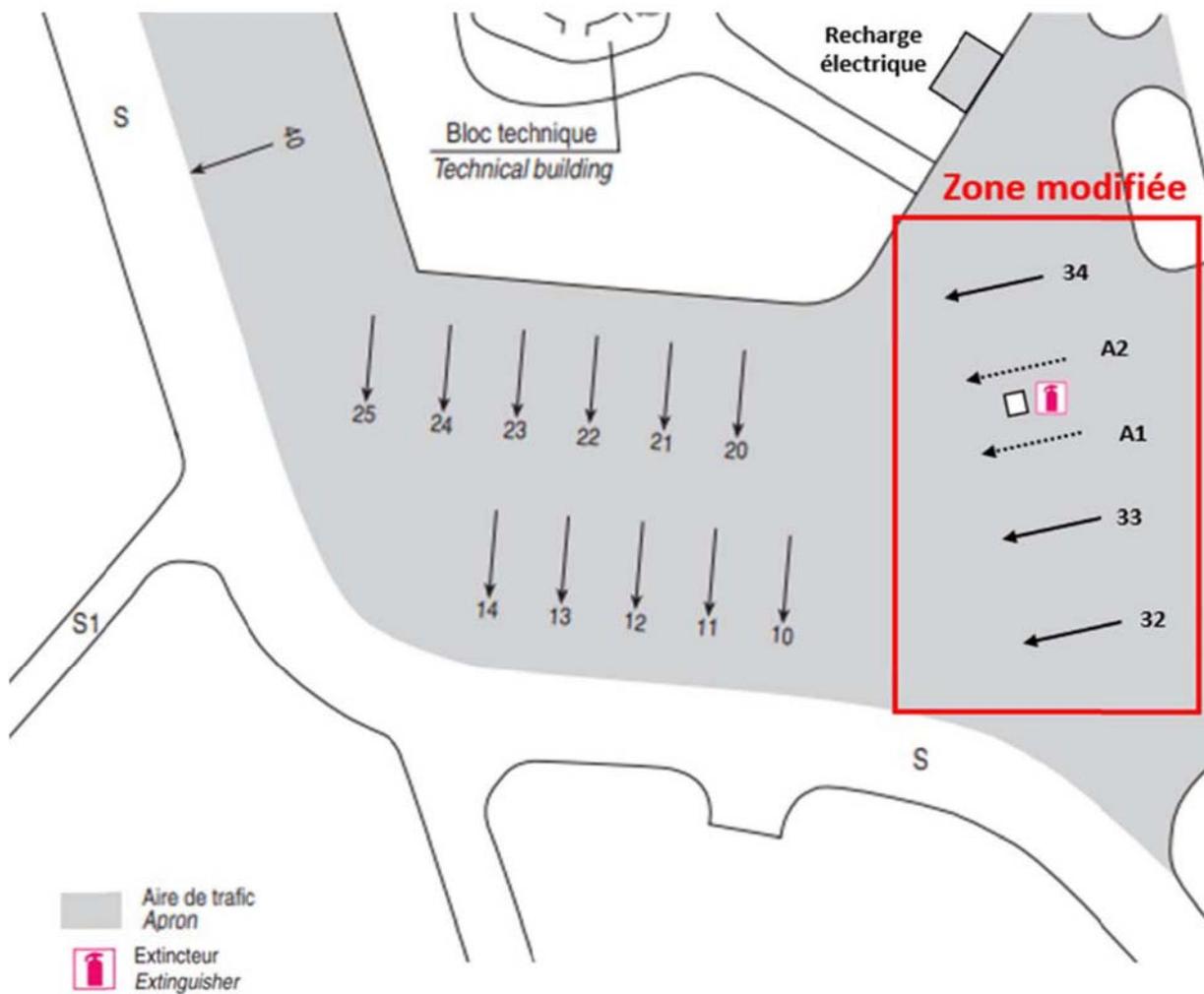
Les postes de stationnement du parking TWR ont été modifiés suite à des travaux de marquage dans la zone.

Les positions des postes 32, 33 et 34 ont ainsi été modifiées avec la création d'une station d'avitaillement entre ces derniers (cf. plan ci-dessous).

L'usage des postes de stationnement 32, 33 et 34 est réservé aux aéronefs d'aviation commerciale ou générale d'envergure inférieure à 18 m.

Les postes 30 et 31 sont supprimés.

COORDINATION – CRÉNEAU



Nouvelle disposition des postes de stationnement du parking TWR

2. Création d'une station d'avitaillement SP98

Deux postes d'avitaillement avion ont été créés sur le parking TWR afin de permettre l'avitaillement des aéronefs en SP98.

L'usage de ces points d'avitaillement est réservé aux aéronefs d'envergure inférieure à 12 m et est interdit aux hélicoptères.

L'aire d'avitaillement est à sens unique (Sud vers Nord).

AVT : Carburant : SP98

Lubrifiant : NIL

Horaires : Heures d'ouverture de l'aérodrome

Paiement : carte bancaire uniquement

TEL : 01 39 56 31 26

En cas de difficultés techniques avec la station, les usagers doivent contacter TOTAL - TEL : 01 39 56 31 26.

La mise en service de la station d'avitaillement sera activée par NOTAM.